



Les aides et secours assurés par l'ASA

Lorsque les familles sont présentes outre-mer ou à l'étranger, il existe sur place un Echelon social interarmées.

Les assistants sociaux du ministère des Armées sont présents pour vous accompagner tout au long de votre séjour et vous soutenir par :

- > des actions de prévention
- > des conseils familiaux et budgétaires
- > l'attribution d'aides financières (prêt mobilité, prêt personnel, secours médico-sociaux...)

Retrouvez toutes ces informations en [cliquant ici](#) .